

## 7.8 Règlements des SÉRIES ÉLIMINATOIRES

Toutes les parties doivent être jouées au jour et à l'heure mentionnés sur la cédule des séries. Aucun changement ne sera permis sans l'autorisation de la Ligue. Une équipe qui ne se présente pas à une partie des séries perdra la partie. **Dans tous les cas, l'équipe est automatiquement éliminée**, et une amende de 50.00 \$ sera chargée à la franchise.

### Définition

L'organisation HÔTE est représentée par deux personnes de l'organisation locale en plus d'un membre de la ligue Chaudière Rive-Sud Etchemin, qui prendront toutes les décisions nécessaires s'il advenait un litige lors du déroulement du tournoi.

### Règlements généraux :

Les règlements sont ceux de Hockey Québec, de la Ligue Chaudière Rive-Sud Etchemin et ceux indiqués ci-dessous. À défaut de précision, les règlements de la ligue s'appliqueront.

- Les séries de la fin de saison se dérouleront sous la forme d'un tournoi double élimination, ce qui garantie à chaque équipe la participation à au moins deux parties.
- **Pour toutes les parties des séries, l'équipe locale sera l'équipe ayant terminée la plus haute au classement selon le classement final de la saison.**
- L'organisation hôte devra mandater deux personnes responsables du tournoi. La Ligue mandatera un de ses membres à titre de responsable par organisation hôte ;
- L'organisation hôte devra placer un organigramme du tournoi en évidence dans l'aréna ;
- Les protêts seront acceptés durant les tournois des séries de fin saison, suivant le point **7.4 Protêt des règlements administratifs**. Toutes les questions de litiges devront être soumises à l'attention de l'organisation hôte du tournoi, et la décision sera sans appel ;
- L'organisation hôte devra s'assurer d'avoir de la musique, un annonceur maison;
- Le cartable de l'équipe devra suivre l'équipe pendant toutes les activités du tournoi. Il devra être disponible pour vérification par un responsable du tournoi ;
- **Toutes les équipes devront être prêtes à jouer 10 minutes avant le temps prévu et elles seront obligées d'aller sur la glace à la demande des responsables du tournoi. Y compris les arbitres et les marqueurs;**
- La Direction du tournoi se réserve le privilège d'apporter des changements à tout règlement afin d'assurer la bonne marche de celui-ci. Elle se réserve le privilège de modifier la cédule du tournoi si des événements de force majeure l'oblige et les équipes devront s'y conformer ;
- La Direction du tournoi, la Ligue, ses bénévoles et l'organisation hôte, ne pourront en aucun temps être tenus responsables des blessures subies par les joueurs et les entraîneurs durant les tournois ;

### **Durée des parties :**

· Une période de (3) trois minutes sera allouée aux équipes pour le réchauffement avant la partie. Si le tournoi est en retard la direction se réserve le droit d'annuler la période de réchauffement. Toutes les parties devront jouer en totalité les trois périodes prévues à cet effet. **Il aura une minute de temps d'arrêt entre la première et la deuxième période, et une minute de temps d'arrêt entre la deuxième et la troisième ;**

· **Novices** (A, B, C) : 3 périodes de 10 minutes, toutes chronométrées ;

· **Atome** (A, B, C) et **PeeWee** (A, B, C) : 3 périodes de 15 minutes toutes chronométrées ;

· **Bantam** : 1 période de 12 minutes et 2 périodes de 15 minutes, toutes chronométrées ;

· **Midget et Junior** : 2 périodes de 12 minutes et la troisième période de 15 minutes, toutes chronométrées ;

· Lorsqu'il y aura une différence de sept (7) buts, à compter de la troisième période la partie prendra fin immédiatement. (H.Q.9.6.5) (toutes les catégories) ;

· Les points de comportement sont en vigueur durant le tournoi des séries de la fin de saison, conformément au système Franc Jeu ;

· Ainsi, en cas d'égalité à la fin de la troisième période, une période de prolongation de 5 minutes aura lieu à 4 contre 4, s'il n'y a pas de pénalités en cours. L'équipe qui aura perdu son point de comportement se méritera une punition de 5 minutes pour la période supplémentaire. Après la période supplémentaire, chaque équipe devra prévoir une liste de trois joueurs lorsque l'arbitre le demandera pour procéder à une fusillade.

· **Un temps d'arrêt (30 secondes) est permis pour chacune des équipes pour toutes les parties des séries éliminatoires ;**

· Toutes les parties devront être terminées, sauf dans le cas particulier d'un tournoi à la ronde ;

· Aucun mesurage de bâton ne sera accepté pendant le tournoi.

· Les règlements 9.7, 9.7.1, 9.7.2 de Hockey Québec s'appliquent intégralement en cas de périodes supplémentaires. Aucune exception.

Exemple : Une période de cinq minutes et si l'égalité demeure, il y aura fusillade. Ceci est applicable également pour les grandes finales.

Les grandes Finales

La présentation des joueurs en début de partie devra être fait

Le surfacage de la patinoire se fera entre la deuxième et la troisième période

**Important:** l'équipe gagnante est responsable d'envoyer les résultats de la partie à l'adresse [resultats@lcrse.qc.ca](mailto:resultats@lcrse.qc.ca) immédiatement après chaque partie. Ne pas oublier de préciser la catégorie ainsi que les équipes concernées.